

LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

À une séance régulière du conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00, au Centre multifonctionnel 12, rue Fournier, sont présents: M. Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Mme Alexandra Champagne, Mme Cynthia St-Pierre, M. Éric Bergeron, M. Ghislain Vachon, M. Jean-Philippe Bouffard, Mme Johanne Gagnon et ainsi que Mme Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

8142-0920

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre, d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal du 17 août 2020.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

8143-0920

Il est proposé par le conseiller Ghislain Vachon, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que ceux-ci soient adoptés tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de la conseillère Johanne Gagnon, appuyée par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois d'août 2020 tels que déposés au montant total de 199 106.84 \$.

8144-0920

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, secrétaire-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

8145-0920

ADOPTÉE

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

ATTENDU QUE :

8146-0920

- La municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu par le conseiller Ghislain Vachon, de soumettre la programmation TECQ 2019-2023, version numéro 1, relative aux travaux visant l'installation et la mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Soumissions pour l'achat de sel, sable et abrasif.

ATTENDU que la municipalité a demandé des soumissions concernant l'achat de sel, sable et abrasif;

8147-0920

ATTENDU qu'il manque des soumissions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Ghislain Vachon et résolu que le conseil autorise la directrice générale à faire l'achat de sel et de sable selon la soumission la plus basse.

ADOPTÉE

Autorisation pour achat de ponceaux.

ATTENDU que le responsable des travaux de voirie a demandé des soumissions pour la fourniture de ponceaux et que la municipalité a reçu les prix suivants :

8148-0920

Soumissionnaires	Sous-total
Le Spécialiste du Ponceau Inc.	3 545 \$ plus taxes
Centre de Ponceau Courval inc.	3 632 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu que le conseil de la municipalité autorise l'achat de ponceaux auprès du Spécialiste du Ponceau Inc. pour la somme de 3 545 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Résultat des soumissions – Camion 4 x 4 cabine simple, 2 portes, caisse de 8 pieds.

ATTENDU qu’il y a lieu de remplacer le camion 4x4 pour le service des travaux publics;

8149-0920

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions par invitation pour l’acquisition d’un camion neuf de style « pick-up » avec cabine simple et a reçu les offres suivantes :

Soumissionnaires	Modèle	Achat comptant (plus taxes)	Avec financement 5 ans (plus taxes)
Dubois et frères	GMC Sierra 1500 cabine classique, 2 portes	38 950 \$	42 504 \$
Laquerre Ford Inc.	Ford F-150 Cabine Classique, 2 portes	34 475 \$	42 029 \$
Toyota Victoriaville	Cabine classique 2 portes	Inexistant	_____

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu que la directrice générale soit autorisée à demander un gel des prix si possible jusqu’en décembre 2020, dans l’attente de l’adoption du budget où une décision sera prise.

ADOPTÉE

Aide financière – Sensibilisation et prévention liée à la légalisation du cannabis.

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a rendu disponible une aide financière pour la mise sur pied d’activités de sensibilisation et de prévention en lien avec la légalisation du cannabis ;

8150-0920

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a transmis cette aide financière à la MRC d’Arthabaska, qui assume la gestion des sommes allouées;

CONSIDÉRANT que la somme allouée totale pour la Municipalité de Saint-Rosaire est de 2 164.81\$;

CONSIDÉRANT que la Municipalité aimerait réaliser des projets visant à sensibiliser les jeunes du primaire et adolescents sur notre territoire. Voici les projets retenus :

- Achat d’affiches et d’items avec un slogan accrocheur qui sera remis à nos jeunes.
- Les affiches seront installées à l’école, skate parc, patinoire, local des Partenaires 12-18.
- En collaboration avec l’école de la Croisée, l’achat de livres traitant des effets de la consommation sur le corps, l’humeur et l’esprit.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyée par la conseillère Johanne Gagnon, il est résolu :

DE RECOMMANDER à la MRC d’Arthabaska d’affecter l’entièreté des sommes allouées pour la Municipalité de Saint-Rosaire, soit 2 164.81 \$ aux projets de sensibilisation liée à la légalisation auprès des jeunes et adolescents.

D’AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la lettre d’engagement transmise par la MRC d’Arthabaska pour autoriser l’utilisation des fonds.

DE RÉALISER ET FINALISER le projet au plus tard le 31 décembre 2020.

ADOPTÉE

Création d'un fonds pour les aînés.

ATTENDU que la FADOQ Saint-Rosaire manque de bénévoles pour siéger au conseil d'administration ;

8151-0920

ATTENDU qu'ils ont amassé un peu d'argent durant leurs années d'opération ;

ATTENDU qu'ils souhaitent que ces fonds servent pour les aînés de Saint-Rosaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Johanne Gagnon et résolu unanimement que le conseil autorise la création d'un fonds réservé aux aînés de la Municipalité, lesquelles sommes provenant du comité de la Fadoq Saint-Rosaire.

ADOPTÉE

Embauche pour le remplacement du congé de maternité de l'adjointe administrative.

ATTENDU que la Municipalité de Maddington Falls et de Saint-Rosaire se partagent une adjointe administrative 24 heures par semaine;

8152-0920

ATTENDU que l'adjointe en poste Angélie Lafontaine sera en congé de maternité de janvier à décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cynthia St-Pierre, appuyé par Ghislain Vachon et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à embaucher Madame Roxanne Guillemette pour le remplacement du congé de maternité au poste d'adjointe administrative.

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée par la conseillère Johanne Gagnon, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard à 20h23.

Harold Poisson,
Maire

Julie Roberge, directrice
générale et secrétaire-trésorière